

# Un cruel besoin d'avions

**Agglo.** Les élus de la Codah ont abordé l'avenir de la plateforme aéroportuaire du Havre Octeville jeudi soir.

L'aéroport du Havre est-il sous-exploité ? C'est un sujet qui nourrit régulièrement les débats du conseil communautaire. Jeudi soir, les élus de la Codah (Communauté de l'agglomération havraise) ont à nouveau abordé le thème de l'aéroport du Havre-Octeville et de son avenir, à l'occasion d'une délibération portant sur la participation de l'association Aéroports de Normandie à la foire de Caen.

**Jean-Paul Lecoq**, en sa qualité de conseiller communautaire, a ouvert le feu. « Aujourd'hui, l'association qui regroupe les trois aéroports normands a pour objectif de promouvoir des offres et des destinations. Mais aujourd'hui, quelles sont les destinations qu'offre l'aéroport du Havre ?... Que fait-on pour attirer les compagnies aériennes au Havre ? Ces compagnies choisissent leurs implantations mais il faut les interpeller, les harceler. Nous bénéficions ici d'une plateforme qui a de nombreux atouts », analyse-t-il.

Daniel Fidelin, vice-président à la Codah chargé de la mobilité, souhaite rappeler que l'aéroport bénéficie d'activités liées à l'aviation d'affaires, à l'aviation de loisirs et aux charters. « Si l'on souhaite une ligne régulière au Havre, il faudra que la Codah



L'aéroport du Havre a eu par le passé des lignes régulières avec le hub de Lyon

mette la main à la poche... » prévient-il. Quant à la promotion de l'outil, il estime que c'est au délégataire de service public qui gère l'aéroport d'aller chercher les opportunités. Un argument que réfute Jean-Paul Lecoq, qui au contraire estime que c'est aux élus de promouvoir l'outil.

## LE COÛT D'UNE LIGNE

Même son de cloche chez **Christian Bouchard**, conseiller communautaire. « Participer à la foire de Caen, c'est bien, mais que fait la Codah ? Quelle est la mission des représentants de la Codah qui siègent au sein de l'association Aéroports de Normandie ? Par le passé, une liaison Caen/Lyon via Le Havre a été évoquée... Il y a déjà eu des lignes régulières au Havre par le passé. Il y a un potentiel... »

**Nathalie Nail**, également conseillère communautaire, estime

que la place portuaire pourrait bénéficier d'un aéroport attractif. **Jean-Baptiste Gastinne**, vice-président à la Codah chargé du développement économique, du tourisme et de l'enseignement supérieur, tient à rappeler que le contexte a changé aujourd'hui avec la création d'une association qui sert de bannière aux différents aéroports normands. « Cela a permis d'arrêter d'opposer les plateformes, mais au contraire de mettre en avant leur complémentarité. Du coup, l'aéroport du Havre n'est plus menacé. Ce nouveau contexte régional ouvre tous les possibles. Par le passé, c'était l'incertitude avec des délégations de service public qui étaient mises en place sur des durées trop courtes... »

Pour l'élu, l'outil est bien géré, le délégataire ayant réussi à réduire la facture d'exploitation de 700 000 à 200 000 €. **Luc Lemonnier**, pré-

sident de la Codah, admet que pour l'instant les objectifs de l'association Aéroports de Normandie sont encore modestes, compte tenu de la disparité des échéances des délégations de service public. Il tient à chiffrer le coût d'une création de ligne pour la collectivité. « Pour trois rotations par semaine c'est 200 000 €, et trois rotations par jour 800 000 €. » Pour Luc Lemonnier, l'exploitation d'une ligne aérienne n'est pas la seule ressource d'un aéroport. L'exploitation du foncier peut être aussi une solution. Jean-Paul Lecoq souligne qu'à Caen, à l'heure actuelle, les compagnies aériennes ne sont pas subventionnées par la collectivité. « Il y a donc des endroits où il n'est pas toujours nécessaire d'avoir d'un carnet de chèques pour les faire venir. »

F. H.

## UN VŒU DE NATHALIE NAIL REJETÉ

À l'issue du conseil communautaire de jeudi, Nathalie Nail a présenté un vœu concernant la fermeture des Centres médicaux psychologiques (CMP) de Caucriauville et de Montivilliers. À travers son vœu, la conseillère communautaire a souhaité que les élus de la Codah s'opposent à ces fermetures. « Être présent dans la proximité, c'est rendre des soins accessibles à des patients qui, en raison de problèmes psychiques et/ou en situation de précarité sociale, ne pourraient pas se rendre dans un CMP de centre-ville... » Nathalie Nail rappelle qu'en 2015 déjà, le CMP de Gonfreville-l'Orcher avait dû fermer ses portes. « Pourtant, l'activité importante de ces antennes prouve le besoin réel des familles de bénéficier d'une prise en charge psychiatrique... » Valérie Egloff, vice-présidente chargée de la santé, du développement durable et de la salubrité publique, indique que les patients de Montivilliers auront la possibilité d'aller à l'hôpital Monod et ceux de Caucriauville aux CMP Charcot en centre-ville et Andersen. « Votre vœu propose de sauver deux boîtes vides. Les CMP ne fonctionnent plus aujourd'hui. Et cette décision de les fermer est médicalement portée. Un plan sur la pédopsychiatrie est en train de se monter. Et j'ai envie de le suivre. Il faut par exemple attirer des internes psychiatriques au Havre », explique le président de la Codah Luc Lemonnier. Mis au vote, le vœu a finalement été rejeté.

## Notre bonne adresse brasserie : La Cocotte à Moules, fraîcheur de saison !

On a goûté et approuvé le tout nouvel établissement situé quartier Saint-François (ancien Bistrot d'Antan).

Dans un décor entièrement rénové, simple et raffiné, Boris en salle, Nicolas le Chef et leur équipe proposent depuis la rentrée une carte de produits exclusivement frais, pour tous les goûts. On vous conseille bien évidemment la fameuse Cocotte à moules, un véritable plat complet composé de moules, cabillaud, pommes de terre, poireau et crème qui a donné son nom à l'établissement. « Notre brasserie propose des entrées ou plats où la moule est à l'honneur, ce qui est unique au Havre, même si notre carte est bien plus large pour satisfaire toute clientèle », précisent les restaurateurs : outre les moules gratinées, l'œuf cocotte aux moules et les célèbres moules marinières et normandes, La Cocotte à Moules prépare des spécialités de poissons (pavé de saumon, fish & chips) comme de viandes (rumsteak, tartare de bœuf, hamburger, suprême de poulet). Grâce à sa qualité et aux formules adaptées à tous les appétits et budgets, le bouche à oreille fonctionne : l'organisation de repas de groupes jusqu'à 50 personnes n'est pas rare, et régulièrement une soirée à thème est organisée comme le 11 octobre : soirée jazz avec l'association EMMA pour Octobre rose. La fraîcheur paye, et l'on plébiscite le service soigné d'une table ouverte même le dimanche midi !



**La Cocotte  
à Moules**  
5 Rue Saint-Louis LE HAVRE  
02 35 19 06 88

Communiqué

**LA BODEGA**  
EN SEINE

ENTREZ EN SEINE DANS UN CADRE D'EXCEPTION

+ 10 ans d'expérience

Donnez une autre dimension à vos réunions !  
**SÉMINAIRES À PARTIR DE 45€/PERS.**

Quai Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN  
Informations sur [www.labodegaenseine.com](http://www.labodegaenseine.com)  
02 35 73 08 59